

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprises (ASUR)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprises (ASUR). 2016, Université de Nantes. hceres-02039397

HAL Id: hceres-02039397

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039397>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprises (ASUR)

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Administration et sécurité des réseaux d'entreprises* (ASUR) repose sur une construction thématique réfléchie et partagée par un ensemble de départements de l'institut universitaire de technologies (IUT) *Réseaux et télécommunications*. Elle apporte des connaissances solides en conception, sécurité et administration des systèmes et réseaux informatiques, et des compétences techniques permettant d'accéder à un large éventail de métiers, notamment administrateur système et/ou réseau, ou architecte de réseaux ou de systèmes d'information.

Créée en 2009, la licence professionnelle ASUR est une formation ouverte uniquement en alternance. Elle est accessible après un diplôme universitaire de technologies (DUT) *Réseaux et télécommunications* (R&T) ou *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII), un brevet de technicien supérieur (BTS) *Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques* (IRIS) ou *Services informatiques aux organisations* (SIO), ou une 2^{ème} année de licence scientifique (L2). Elle accueille également les actifs désireux de valider leurs acquis - par une validation des acquis de l'expérience (VAE) - ou de compléter leur formation.

Synthèse de l'évaluation

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants du département et de professionnels qualifiés. On peut cependant regretter la faible implication d'enseignants-chercheurs dans les enseignements : seulement huit heures de cours en présence sont assurées par des enseignants-chercheurs de la spécialité. L'animation de cette équipe est visiblement bien menée, les rôles sont bien définis.

Cette licence professionnelle opère sur un périmètre essentiellement local, tant en ce qui concerne les recrutements que ses relations avec les entreprises et l'insertion professionnelle de ses diplômés. Elle est très attractive et fonctionne à effectifs complets (16 étudiants/an). Elle attire essentiellement des BTS et des DUT, mais séduit moins en licence malgré la mise en place d'un parcours spécifique en amont. Les résultats sont excellents (taux de réussite de 95 %), ainsi que l'insertion professionnelle à court terme. Mais les indicateurs manquent pour évaluer la qualité et la progression des carrières des diplômés. Par ailleurs, on peut remarquer un accroissement continu de la poursuite d'études au cours des années, mais qui n'est pas imputable à une volonté de l'établissement, qui ne délivre pas d'avis de poursuite d'étude.

La structure du cursus est en adéquation avec les objectifs en termes d'insertion professionnelle. L'alternance, la place des professionnels dans l'équipe pédagogique, l'attention portée au suivi des stages et l'accès à des certifications lui confèrent une dimension professionnalisante indiscutable. La formation a de bons rapports avec le milieu professionnel et les entreprises montrent leur satisfaction à collaborer avec la formation en renouvelant l'accueil des étudiants en alternance. La place du projet tuteuré est malheureusement en retrait : effectué individuellement en entreprise, il perd l'intérêt du travail collaboratif et ne peut bénéficier de l'encadrement par l'équipe pédagogique dans sa diversité.

L'évaluation des étudiants est classique, basée sur un contrôle continu. Il faut néanmoins noter des anomalies dans les coefficients des éléments constitutifs des unités d'enseignements (UE), entre lesquels il y a un rapport de 1 à 4,5 alors qu'il devrait être au maximum de un à trois, et dans le supplément au diplôme qui indique une poursuite d'études en master ou une durée de stage erronée. Les activités en entreprise font l'objet d'un tutorat personnalisé permettant l'autoévaluation et le suivi de l'acquisition des compétences ; il est dommage que cela ne soit pas également appliqué dans le cadre des UE académiques.

L'équipe pédagogique peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement, et formule des recommandations. Par ailleurs, bien que l'évaluation de la formation par les étudiants soit évoquée, il est regrettable qu'aucun élément n'ait été fourni pour l'apprécier. Enfin, la composition des jurys n'a pas été indiquée dans le dossier.

Points forts :

- Les taux de réussite et d’insertion professionnelle excellents.
- Une bonne attractivité (BTS et DUT).
- Une bonne organisation et un pilotage de la formation de qualité.
- Une bonne intégration des professionnels.

Points faibles :

- Une faible proportion d’enseignants-chercheurs de la spécialité dans l’équipe pédagogique.
- Un suivi des diplômés insuffisant.
- Le suivi des acquisitions des compétences (hors stage) est insuffisamment développé.
- Les coefficients au sein des UE sont non conformes à l’arrêté relatif à la licence professionnelle.

Recommandations :

- Le renforcement de la part des enseignants-chercheurs dans les enseignements permettrait d’améliorer le caractère universitaire de la formation ; il permettrait par exemple d’améliorer l’attractivité pour le public de licence.
- Il serait souhaitable de réfléchir à un meilleur équilibre des coefficients des éléments constitutifs des UE.
- Il serait également souhaitable de fixer la composition des jurys.
- Une organisation plus structurée du suivi des diplômés, assurant une observation à plus long terme, fournirait des informations utiles pour le pilotage et l’amélioration de la formation.
- Une réflexion sur l’augmentation des effectifs serait utile.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est conforme à la structure définie de manière nationale pour la LP ASUR : des UE de spécialité bien adaptées en termes de compétences, une UE transversale, une UE généraliste et des UE pour le stage et le projet. Les métiers visés sont bien identifiés et correspondent à la réalité de l’insertion professionnelle des diplômés. La professionnalisation est bien présente dans la formation, avec une formule en alternance, la participation des professionnels et l’accès à des certifications.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation a toute sa place dans l’offre de formation niveau Licence, dans la spécialité réseaux, en complément des DUT R&T ou GEII de l’IUT de Nantes et de La Roche-sur-Yon, et de la licence d’informatique de l’UFR « Sciences » de Nantes. Il y a des cursus comparables dans un environnement géographique plus ou moins large (Angers, La Rochelle, Lannion). Cependant, les besoins importants en termes d’emplois dans ce domaine peuvent justifier la multiplicité de ces filières, avec des rayonnements locaux. Le périmètre des entreprises d’accueil des alternants se situe à moins de deux heures de La Roche-sur-Yon, ce qui montre effectivement un ancrage plutôt local. Il n’y a pas de partenariat formalisé avec des entreprises ; néanmoins, certaines sociétés sont impliquées dans la formation et renouvellent régulièrement leur recrutement d’alternants. L’environnement recherche est modeste. Il n’y a pas de lien exprimé avec des structures de recherche. En revanche, la formation est partie prenante du schéma de développement de l’agglomération sur les filières numériques.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre enseignants et professionnels. Les professionnels assurent plus de 40 % des enseignements. Ils sont issus d'entreprises locales ou nationales où ils occupent des fonctions en adéquation avec les matières enseignées.</p> <p>Parmi les enseignants locaux, l'essentiel des heures d'enseignement est assuré par des professeurs agrégés. La place des enseignants-chercheurs est très minoritaire et ceux-ci sont issus de spécialités assez éloignées de la spécialité : deux maîtres de conférences en 63^{ème} section (génie électrique, électronique, photonique et systèmes) et un maître de conférences en 20^{ème} section (ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) assurent seulement 38 heures sur les 455 que compte la formation.</p> <p>Les rôles, notamment celui du responsable pédagogique, sont bien établis. Le pilotage et l'animation de l'équipe pédagogique semblent sérieux et dynamiques. Il y a visiblement une bonne implication de toute l'équipe dans le fonctionnement de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation est très attractive : elle fait l'objet d'une centaine de candidatures chaque année, pour un effectif maximal et 16 à 17 places. Elle s'adresse à un public venant de DUT ou de licences scientifiques.</p> <p>Le taux de réussite est excellent (95 %) ; les échecs sont conjoncturels.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est également très bon : 95 % à trois mois, 100 % à six mois.</p> <p>Bien que l'établissement ne le favorise pas, le nombre de poursuite d'études s'est accru d'année en année, atteignant plus d'un tiers des diplômés en 2013 et 2014.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Actuellement, il n'y a pas de rapports avec des structures de recherche. Seuls deux enseignants-chercheurs interviennent de manière très minoritaire dans les enseignements.</p> <p>Le plan de développement de l'agglomération dans le domaine du numérique prévoit un partenariat entre un laboratoire inter-régional et la formation, mais il est difficile d'en mesurer l'impact <i>a priori</i>.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est ouverte uniquement en alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage).</p> <p>Elle comprend naturellement des UE techniques qui sont au cœur de la spécialité, mais aussi une UE transversale (langues, gestion de projets...); cet ensemble permet d'acquérir des compétences directement exploitables lors de l'insertion professionnelle. 40 % de ces enseignements sont assurés par des professionnels présentant les compétences et le niveau de qualification requis.</p> <p>Le cursus prépare également à une certification sur équipements réseau Cisco Certified Network Associate (CCNA/Cisco), ainsi qu'au certificat de qualification paritaire de la métallurgie « administrateur de réseaux d'entreprise ».</p> <p>La fiche RNCP pourrait être plus concise, mais est complète et conforme aux compétences et objectifs de la formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages en alternances sont suivis par un tuteur, qui effectue deux à trois visites par an en entreprise. Le suivi est effectué grâce à un livret d'alternance. Le tuteur veille notamment à ce que les missions confiées à l'alternant soient bien en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation.</p> <p>Une mission particulière réalisée en entreprise constitue le projet. Il est dommage que ce projet soit individuel : ce n'est pas la caractéristique d'un projet tuteuré, qui devrait être un travail d'équipe. On perd alors le rôle intégrateur du projet sur l'acquisition des connaissances issues des UE académiques, l'intervention des spécialistes parmi l'équipe pédagogique locale, le travail d'équipe selon un cahier des charges, etc.</p> <p>Des grilles sont fournies aux alternants pour leur permettre de s'autoévaluer. L'évaluation finale repose sur l'évaluation du travail, d'une mémoire et d'un exposé oral. Cependant, la composition du jury de stage n'est pas précisée.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Aucun effort n'est fait pour favoriser la mobilité : la formation se focalise sur l'insertion locale. Aucune certification en langues n'est proposée.</p> <p>Néanmoins, l'enseignement de l'anglais bénéficie d'une démarche intéressante qui consiste à mettre en place des mini-stages de deux fois deux jours uniquement en anglais, favorisant une immersion dans les échanges.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement vise un étudiants issus de DUT de BTS et de licence scientifiques. Si la formation est très attractive, elle peine cependant à recruter après une L2, malgré la mise en place d'un « parcours amont licences professionnelles ».</p> <p>Deux UE de « consolidation des compétences » en informatique et réseaux permettent la remise à niveau d'étudiants issus de viviers différents.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements de spécialité font naturellement appel au numérique. Les étudiants ont du matériel à disposition. Les supports de cours sont sur une plateforme en ligne. Il est possible de suivre la formation dans le cadre de la VAE (trois dossiers en cours) ou de la formation continue. En revanche, il n'est pas prévu de formation à distance. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'établissement propose également des aides (tutorat) aux personnes en situation de handicap.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation s'effectue en contrôle continu, mais les modalités précises de ce contrôle ne sont pas explicitées, sauf pour le stage et le projet. Les règles conditionnant la délivrance du diplôme ne le sont pas non plus. Aucune information n'a été fournie à propos de la composition et du fonctionnement des jurys. Le tableau des UE montre des rapports de 1 à 4,5 entre les coefficients de certains éléments constitutifs de celles-ci : ceci n'est pas conforme à l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, qui préconise « un coefficient qui peut varier dans un rapport de un à trois ».</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un livret d'alternance permet le suivi de l'acquisition des compétences au cours du stage. La description des matières se fait sous forme de macro-compétences. Cependant, à l'exception des échanges entre le tuteur et le maître de stage, il n'y a pas de dispositif de suivi pour l'acquisition des compétences dans les UE académiques. Le supplément au diplôme, bien que présent, donne des informations erronées quant à l'organisation du cursus (durée du stage) ou de l'accès à un niveau supérieur d'études.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'équipe pédagogique réalise une enquête interne sur l'insertion à six mois, mais les résultats complémentaires (contrats, quotités, postes, branches d'activités) sont absents ou analysés de manière très décousue. Il n'y a pas de suivi au-delà de cette première enquête. Les résultats de l'enquête menée par l'observatoire de l'université n'ont pas été fournis.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants. Il formule des recommandations. Cependant, ce conseil ne comprend aucun ancien diplômé. Bien que l'évaluation des enseignements par les étudiants soit évoquée, aucun questionnaire, ni aucune synthèse des résultats n'ont été fournis, et ce point n'est pas abordé à l'ordre du jour de la réunion du conseil dont le compte-rendu a été fourni. Des réunions thématiques de l'équipe pédagogique permettent également une autoévaluation et des inflexions à court terme.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : ADMINISTRATION ET
SECURITE DES RESEAUX D'ENTREPRISES (ASUR)

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Sciences, Technologies, Santé
Type (Licence, LP, Master)	Licence professionnelle
Intitulé du diplôme	Métiers de l'informatique : administration et sécurité des réseaux spécialité administration et sécurité des réseaux d'entreprises
Responsable de la formation	Christophe VARIN

Observations :

Il a été remarqué, à juste titre, une faible proportion d'enseignants chercheurs dans la formation : les 2 enseignants chercheurs du département R&T sont impliqués dans la formation pour faire des cours et suivre des alternants. Ils participent aussi aux recrutements, aux jurys et au conseil de perfectionnement. En 2009 et 2010 Salima HAMMA, MC de l'UFR science assurait en partie le cours sur l'interconnexion des réseaux mais elle a pris la direction de son département et n'a pas pu continuer. Au sein de l'université de Nantes très peu d'enseignants-chercheurs travaillent dans le domaine des systèmes et des réseaux et donc sont à même de consolider notre équipe. Dans un avenir proche nous pouvons espérer un partenariat avec Polytech Nantes qui pourra palier à ce déficit de MC et pourra augmenter la notoriété de la formation auprès des licences.

Il a été noté un déséquilibre des coefficients dans les UE avec une recommandation de 1 à 3. Dans la maquette actuelle, les coefficients sont proportionnels à l'importance des volumes horaires qui nous donnent des coefficients 1 pour les modules de 15h et 4,5 pour des modules de 45h. Dans la prochaine maquette, nous pourrions redécouper certains gros modules afin de ne pas avoir de coefficients supérieurs à 3.

Les jurys sont composés d'un professionnel et de 2 enseignants dont un MC.

Pour le suivi des diplômés pour l'instant, il nous était demandé une enquête à 6 mois que nous avons réalisé. Nous gardons des traces non officielles par l'intermédiaire de réseaux sociaux (Viadeo, linkedIn) qui nous montrent leur évolution de carrière. En général, il reste dans le domaine de la LP ASUR mais leur parcours dépend beaucoup des opportunités et de leur personnalité. Un suivi régulier a été bien effectué à la fois par l'UN (enquête nationale) et par l'IUT. L'augmentation des effectifs est d'actualité depuis plusieurs années mais notre frein est notre capacité en termes de ressources humaines et de locaux. Cette année 2015, nous ne sommes que 4 enseignants permanents pour le département R&T (2 Prag, 2 MC).